

COMMUNE DE CIVENS

Extrait du procès-verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 9 JUIN 2023

(Application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christophe GUILLARME,
Maire :

- Valide la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre.

Le Maire
Christophe GUILLARME

La secrétaire de séance
Mireille PALMIER



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Palmier', written in a cursive style.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 mai 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice le jour de la séance : 15

Secrétaire de séance : Mireille PALMIER

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Edouard PONCET, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Fabienne ETAIX, David BEFORT, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : Michelle CHIRAT donne pouvoir à Mireille PALMIER

Membres absents excusés : Lorène GRANGE, Olivier FAJWISIEWICZ

N° 2306011

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le 9 juin à 8h30,

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° [IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM SESSIECQ, DUBOIS, MARTINON, BEFORT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Une seule liste est déposée :

Liste A composée par MM. GUILLARME, PALMIER, MARTINON, BLANCHARD, PONCET, BAYARD.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Il convient de désigner 3 titulaires et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

A l'issue du dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200651-20230609-2306011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2023

Affichage : 15/06/2023

M. le maire proclame les résultats :

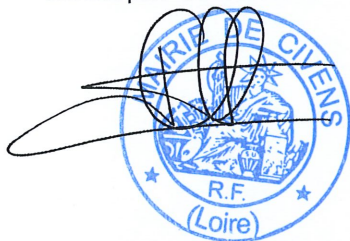
Liste A : 13 voix pour. Sont élus délégués et suppléants :

- Monsieur GUILLARME Christophe
- Madame PALMIER Mireille
- Monsieur MARTINON Fabien

- Madame BLANCHARD Nathalie
- Monsieur PONCET Edouard
- Madame BAYARD Joëlle

Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Expédition conforme au registre.
A Civens, le 9 juin 2023

Le Maire,
Christophe GUILLARME



La secrétaire de séance,
Mireille PALMIER